

COMMUNIQUE FINAL DE LA 4^{ème} REUNION DES MINISTRES DU COMMERCE DE LA CEMAC ET SAO TOME ET PRINCIPE

N'Djamena, le 18 Juillet 2003

Sur invitation du Gouvernement de la République du Tchad, la 4^{ème} réunion des Ministres du Commerce de l'Afrique Centrale s'est tenue à N'Djaména, le 18 juillet 2003. Cette réunion avait pour but de poursuivre la préparation des futures négociations d'un Accord de partenariat économique entre la Communauté négociante de l'Afrique Centrale (CEMAC et SAO Tomé et Príncipe) et l'Union Européenne.

Ont pris part à cette réunion, les Autorités ci-après:

- S.E.M **AHMED Mahamadi**, Ministre du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat, République du Tchad ;
- S.E.M **ADELAIDE MOUNDELE NGOLLO**, Ministre du Commerce, République du Congo ;
- S.E. Mme **Yacinthe WODOBODE**, Ministre du Commerce de la République Centrafricaine (RCA) ;
- S.E **Jean NKUETE** , Secrétaire Exécutif de la CEMAC ;
- Dr **MUNYANEZA Wellars**, Représentant du Secrétaire Général de la CEEAC ;
- S.E **Joël FESSAGUET**, Ambassadeur, chef de la Délégation de la Communauté Européenne au Tchad ;
- S.E **NTOUTOUME Jean-Marie**, Président de la Cour de Justice CEMAC ;
- S.E **ZOUNGUERE SOKAMBI Armand Guy**, Ambassadeur de la RCA à Bruxelles ;
- S.E **ABDERAHIM YACOUB NDIAYE**, Ambassadeur du Tchad à Bruxelles ;
- S.E **NGUENGUE-MONTJE Gabriel**, Conseiller à l'Ambassade du Congo à Genève.

L'ordre du jour de la réunion a essentiellement porté sur les quatre(4) points suivants :

1. Examen du Compte Rendu de la 1^{ère} réunion du Comité Régional de Coordination de négociations des accords de partenariat économique (APE) portant sur les questions ci-après :
 - conclusions et recommandations des études d'impact des APE ;
 - orientations pour les négociations des APE ;
 - identification des thèmes des séminaires de renforcement des capacités ;
 - décision portant désignation et fonctionnement du groupe des négociateurs.
2. État d'avancement des préparatifs des négociations des APE ;
3. Le point sur les préparatifs de la 5^{ème} réunion ministérielle de l'OMC à Cancun ;
4. Divers.

La réunion qui s'est déroulée dans un climat serein et cordial a apprécié la qualité des documents soumis à son examen. Elle a donné lieu à des échanges fructueux entre les participants et à des recommandations pertinentes portant particulièrement sur les questions ci-après :

- la réalisation des études d'impact global pour les États membres de la configuration géographique de l'Afrique Centrale qui n'ont pas été prise en compte (Tchad, Congo, Guinée Équatoriale, Sao Tomé et Principe) ;
- l'amélioration des conclusions des études d'impact déjà réalisées en tenant compte des spécificités des États Membres de la configuration géographique ;
- la réalisation des études sectorielles ou spécifiques ;
- La reconnaissance de la pertinence des principes directeurs ou orientations pour les négociations ainsi que les structures des négociations des APE en invitant les États à communiquer au Secrétariat Exécutif de la CEMAC leurs contributions susceptibles d'enrichir le document d'orientation avant son adoption par le Conseil des Ministres de l'UEAC ;
- La définition de la structure des négociations conformément au règlement CEMAC N0 02/UEAC-085-CM-08 ;
- La mise en place d'un Comité Ministériel Commercial au niveau de la CEMAC et Sao Tomé et Principe ;
- L'adoption d'une recommandation visant à exprimer la solidarité de l'Afrique Centrale sur la requête contre les--subventions aux producteurs de coton des États Unis d'Amérique et de l'Union Européenne ;
- La nécessité d'adopter une position commune de l'Afrique Centrale sur les questions à l'ordre du jour de la prochaine réunion ministérielle de l'OMC à Cancun (Mexique).

Les date et lieu de la prochaine réunion des Ministres du Commerce de l'Afrique Centrale seront fixés après consultations

Les Ministres ont pris acte de la déclaration du Chef de la Délégation de la Commission Européenne en République du Tchad.

La réunion des Ministres du Commerce de l'Afrique Centrale saisit cette occasion pour exprimer sa profonde gratitude au Gouvernement de la République du Tchad. Elle adresse ses sincères remerciements aux Autorités de la Ville de N'Djaména pour l'accueil chaleureux qui a été réservé aux délégations.

Fait à N'Djaména, le 18 Juillet 2003

Le Président

Le Ministre du Commerce,
de l'industrie et de l'Artisanat

Dr AHMED Mahamadi